

dans l'accident; nombre total de personnes blessées dans l'accident (décès inclus); agent extérieur responsable de la lésion (chute de personnes, d'objets, etc.); agent matériel impliqué (machine, outil, etc.); succession d'événements ayant entraîné la lésion (courte description);

- iv) informations sur le responsable hiérarchique immédiat: nom et adresse;
- v) informations sur les témoins: nom et adresse;
- vi) rapport du médecin qui a examiné la personne blessée: nom et adresse; personne ayant prodigué les premiers soins (aucune intervention des secouristes, professionnel de la santé, personnel non médical, inconnu); diagnostic et durée estimée de l'incapacité de travail; maladie de la personne blessée débouchant sur une lésion; déficiences physique ou mentale éventuelles de la personne; succession d'événements ayant débouché sur la lésion selon la personne blessée.

La sécurité sur le lieu de travail est évaluée de diverses façons. Dans les grandes entreprises, les ingénieurs du service de sécurité au travail évaluent la situation. Les médecins et les spécialistes de la santé au travail sont également formés à l'évaluation de la sécurité et des risques encourus par les travailleurs, mais leurs analyses sont rares. Dans les petites entreprises, les dirigeants dressent un état de la sécurité.

**Changements prévus:** Il est prévu de réviser le formulaire utilisé pour la déclaration des lésions.

## TADJIKISTAN

### Organisme responsable des statistiques

Non disponible.

### Source

Dossiers administratifs.

### Portée

**Travailleurs:** Non disponible.

**Activités économiques:** Industrie, fourniture d'eau, de gaz et d'électricité, bâtiment.

**Régions géographiques:** Ensemble du pays.

**Etablissements:** Non disponible.

### Types d'accidents du travail couverts

Lésions professionnelles déclarées.

### Concepts et définitions

Non disponible.

**Période d'absence du travail minimum:** non disponible.

**Période maximale pour qu'un décès soit considéré comme une lésion professionnelle mortelle:** non disponible.

### Documentation

**Références bibliographiques:** non disponible.

**Données publiées par le BIT:** Les données suivantes sont communiquées régulièrement au BIT en vue de leur publication dans l'*Annuaire des statistiques du travail*, concernant les lésions déclarées, classées selon l'activité économique: nombre de personnes blessées, nombre de personnes blessées ayant perdu du temps de travail, total de ces deux groupes.

## REPUBLIQUE TCHEQUE

### Organisme responsable des statistiques

Cesky Statisticky Urad (Bureau tchèque de statistique, BTS).

### Périodicité

Annuelle.

### Source

Rapports adressés chaque année par l'ensemble des employeurs au Bureau tchèque de statistique.

### Objectifs et utilisateurs

Inspection du travail et prévention des accidents.

**Principaux utilisateurs:** Bureau tchèque de la sécurité au travail (BTST), Bureau tchèque de l'industrie minière, Administration tchèque de la sécurité sociale, ministère de la Santé publique, Institut de santé publique, syndicats.

### Portée

**Travailleurs:** Ensemble des personnes occupées bénéficiant de l'assurance sociale, y compris les travailleurs indépendants.

En 1997, environ 4 803 831 travailleurs assurés étaient couverts par les statistiques.

**Activités économiques:** Ensemble des activités économiques et secteurs, à l'exclusion des forces armées et des services de police (le personnel civil de ces deux corps est quant à lui couvert).

**Régions géographiques:** Ensemble du pays.

Les personnes blessées dans un accident à l'étranger ne sont couvertes que si elles bénéficient de l'assurance sociale dans la République tchèque. Il en est de même pour les personnes résidant normalement hors du pays et impliquées dans un accident du travail sur le territoire tchèque.

**Etablissements:** Tous types et tailles d'établissements.

### Types d'accidents du travail couverts

Les statistiques couvrent les lésions déclarées dues à tous les types d'accidents du travail.

Les statistiques des maladies professionnelles sont compilées et publiées en même temps que celles des lésions professionnelles; elles ne sont pas incluses dans les séries communiquées au BIT pour publication dans l'*Annuaire des statistiques du travail*.

Les accidents de trajet ne sont pas inclus.

### Concepts et définitions

(Source: décret du BTST et du BTS no. 110/1975/Sb, selon les termes du décret no. 274/1990/Sb).

**Accident du travail:** accident entraînant le décès ou une incapacité de travail supérieure à un jour à l'exclusion du jour de l'accident.

**Période d'absence du travail minimum:** un jour à l'exclusion du jour de l'accident.

**Période maximale pour qu'un décès soit considéré comme une lésion professionnelle mortelle:** néant.

### Types de données compilées

a) **caractéristiques personnelles des personnes blessées:** sexe;

b) **temps de travail perdu;**

c) **caractéristiques des accidents:** ne s'applique pas;

d) **caractéristiques des lésions:** ne s'applique pas;

e) **caractéristiques des employeurs ou des lieux de travail:** taille de l'établissement, situation géographique, activité économique, type d'établissement.

### Mesure du temps de travail perdu

Le temps de travail perdu est mesuré en jours civils pour les lésions entraînant une incapacité temporaire de travail.

Les absences temporaires (inférieures à un jour par exemple) pour traitement médical ne sont pas incluses.

### Classifications

a) **accidents mortels ou non mortels;**

b) **degré d'invalidité:** lésions causant plus que 3 jours d'absence, lésions graves;

c) **activité économique et secteur;**

d) **profession:** ne s'applique pas;

e) **type de lésion:** ne s'applique pas;

f) **cause de l'accident:** ne s'applique pas;

g) **durée d'absence du travail:** ne s'applique pas;

h) **caractéristiques des travailleurs:** sexe, jeune/adulte;

i) **caractéristiques des accidents:** ne s'applique pas;

j) **caractéristiques des employeurs ou des lieux de travail:** secteur public ou privé ou coopérative.

**Classifications croisées:** ne s'applique pas.

### Période de référence

Une année.

Une lésion figure dans les statistiques de la période au cours de laquelle l'accident s'est produit.

Le temps de travail perdu figure dans les statistiques portant sur la période au cours de laquelle la personne a réintégré son emploi.

### Estimations

Nombre total de personnes blessées et de jours de travail perdus.

Nombre moyen de personnes blessées, de jours de travail perdus par lésion, etc.

Distributions en pourcentage.

Taux de lésions mortelles pour 1 000 personnes occupées bénéficiant de l'assurance sociale.

Taux de lésions non mortelles pour 100 personnes occupées bénéficiant de l'assurance sociale.

### Historique des statistiques

Les statistiques sont compilées depuis environ 1950.

Le dernier amendement aux directives sur les statistiques a été approuvé en 1996 et concernait l'ajout des indemnités versées pour une lésion professionnelle. La périodicité a également été changée: elle est passée de deux fois à une fois l'an et la période de référence de six mois a été abandonnée.

### Documentation

**Séries disponibles:** Les tableaux suivants sont publiés:

Nombre de personnes blessées par:

- région et district;
- activité économique;
- secteur;
- sexe;
- jeune/adulte.

**Références bibliographiques:** Les données sont publiées dans:

Cesky Statistický Urad: *Statistická Rocenka České Republiky*.

Idem: *Pracovní neshodnost pro nemoc a úraz v České Republice* (publication annuelle).

Bureau tchèque de la sécurité au travail: *Rapport annuel*.

Les informations méthodologiques concernant les statistiques sont fournies dans les directives du BTS pour l'enquête statistique "NemUr 1-01".

Toutes les données sont publiées et disponibles sous forme imprimée et disquette.

**Données publiées par le BIT:** Les données suivantes sont communiquées régulièrement au BIT en vue de leur publication dans l'*Annuaire des statistiques du travail*, concernant les lésions professionnelles déclarées par activité économique: nombre de personnes blessées mortellement, nombre de personnes blessées ayant perdu du temps de travail, total de ces deux groupes; nombre de journées de travail perdues par les personnes blessées ayant perdu du temps de travail; taux de lésions mortelles. Le nombre de personnes à risque (nombre total de personnes assurées) est également fourni et enregistré dans la base de données LABORSTA.

**Critères de protection:** Les données concernant les personnes ne sont publiées ou divulguées d'aucune autre façon.

### Normes internationales

Les normes du BIT n'ont pas été suivies lors de l'élaboration du système pour les statistiques sur les lésions professionnelles. Une méthodologie différente a été suivie.

Les syndicats et l'organisation des employeurs ont été consultés lors de l'élaboration des concepts.

### Méthode de collecte des données

**Type d'enquête:** Recensement des établissements. Tous les établissements doivent envoyer leurs rapports au Bureau tchèque de statistique en condensant les informations sur les lésions et les maladies professionnelles intervenues au cours de la période de référence.

### Types de données compilées

- i) nombre de personnes blessées;
- ii) caractéristiques personnelles des victimes: sexe; âge;
- iii) temps de travail perdu;
- iv) caractéristiques de l'employeur et/ou du lieu de travail: taille de l'établissement, situation géographique, activité économique, secteur.

**Univers de l'enquête:** Tous les établissements contribuant au régime d'assurance sociale (établissements employant plus de 24 salariés) doivent envoyer les rapports au BTS. L'administration sociale du district envoie des formulaires aux établissements employant 24 salariés ou moins.

**Echantillonnage:** Dénombrement complet.

**Opérations sur le terrain:** Les données sont collectées par le biais de formulaires remplis par les établissements et envoyés au BTS tous les ans; les informations qu'ils contiennent concernent une période de référence d'un an.

**Traitement des données:** Les données sont vérifiées par l'administration du district chargée des statistiques avant d'être éditées et traitées par le BTS.

Si un établissement ne renvoie pas le document dûment rempli, il est contacté par l'administration du district chargée des statistiques qui peut menacer d'une amende tout établissement ne remplissant pas ses obligations.

Dans le cas d'informations inexistantes ou contradictoires, le formulaire est retourné à l'établissement concerné qui devra le remplir ou le modifier.

### Estimations:

Nombre total de personnes blessées et temps de travail perdu.

Nombre moyen de personnes blessées, de jours de travail perdus par lésion, etc.

Distributions en pourcentage.

Taux de lésions mortelles pour 1 000 personnes occupées bénéficiant de l'assurance sociale.

Taux de lésions non mortelles pour 100 personnes occupées bénéficiant de l'assurance sociale.

Aucun ajustement n'est effectué pour les distorsions dues notamment aux non-réponses.

**Fiabilité des estimations:** Environ 96 pour cent du nombre total des personnes occupées sont couverts par les statistiques.

Dans le cas de lésions mortelles, les rapports sont comparés avec les lésions mortelles consignées dans le registre du BTST sur les accidents du travail.

**Changements prévus:** Il est prévu d'effectuer des analyses selon le type d'établissement (plus de 24 salariés, 24 salariés ou moins).

### Informations supplémentaires

Le Bureau tchèque de la sécurité au travail (BTST) conserve un registre contenant les données sur les lésions professionnelles individuelles qui lui sont rapportées par les employeurs conformément au décret no 110/1975 Sb. On estime que le registre couvre environ 90 pour cent de l'ensemble des lésions professionnelles dans le pays. La base de données se compose actuellement de certains champs et classifications de base mais il est prévu d'étendre les types de données et de réviser les classifications de façon à se conformer aux directives de l'Union européenne.

L'enregistrement des accidents du travail mortels par le BTST remonte à 1980 et inclut des informations et des classifications détaillées.

## UKRAINE

### Organisme responsable des statistiques

Ministry of Statistics (*Ministère des statistiques*).

### Périodicité

Annuelle.

### Source

Rapports des entreprises, des établissements et des organisations soumis aux organismes de statistique régionaux et rapports du Comité national ukrainien pour le contrôle de la protection de la main-d'oeuvre.

### Objectifs et utilisateurs

Contrôler la situation en vue de mettre sur pied des programmes nationaux, sectoriels et régionaux visant à améliorer les conditions de sécurité et à réduire le nombre de lésions professionnelles.

**Principaux utilisateurs:** Ministères, départements, instituts de recherche scientifique, administrations nationales locales, entreprises et organismes nationaux de protection de la main-d'oeuvre.

### Portée

**Travailleurs:** Salariés.

**Activités économiques:** Ensemble des activités économiques et des secteurs, à l'exclusion du personnel militaire servant dans les forces de défense et du ministère de l'Intérieur, des services de sécurité, des garde-frontières et des gardes nationaux.